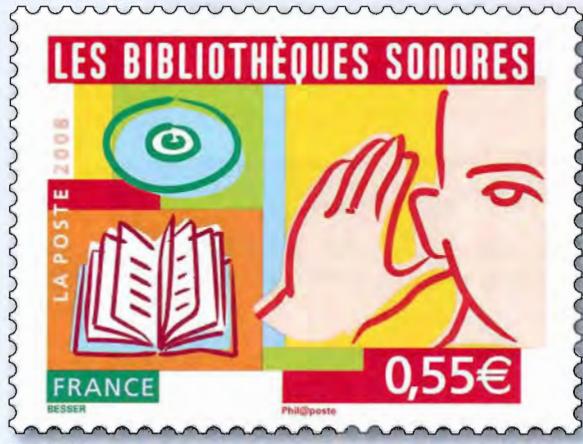


Emission : 17 mars 2008

Les bibliothèques sonores



L'Association des Donneurs de Voix a été créée en 1972 par Charles Wannebroucq, ophtalmologiste. Lequel se proposa d'offrir des "yeux à ceux qui sont privés de lecture" et créa le concept de Bibliothèque Sonore.

Premier Jour

→ VENTE ANTICIPÉE

À Paris

Le samedi 15 mars 2008 (Horaires à confirmer).

Un bureau de poste temporaire sera ouvert au bureau des associations, 147 RUE CARDINET, 75017 PARIS.

(Suite en page 14)



Conçu par Valérie Besser.
Oblitération disponible sur place.
Timbre à date 32 mm "Premier Jour".

Informations techniques

Création de :	Valérie Besser
Imprimé en :	héliogravure
Couleurs :	polychrome
Format :	horizontal 35 x 26 40 x 30 dentelures comprises 48 timbres par feuille
Valeur faciale :	0,55 €

A défaut de voir le monde, aujourd'hui on peut l'écouter ligne à ligne

EN FRANCE, ON ESTIME À 1 500 000 LE NOMBRE DE MALVOYANTS ET À ENVIRON 95 000, LES PERSONNES NON VOYANTES. AFIN DE ROMPRE LEUR ISOLEMENT, LES BIBLIOTHÈQUES SONORES LEUR OFFRENT L'ACCÈS AU MONDE ET À LA CULTURE PAR L'INTERMÉDIAIRE DES LIVRES PARLÉS ET DES DONNEURS DE VOIX.

Pionnière dans le domaine, l'Association des Donneurs de Voix a été créée en 1972 par un ophtalmologiste, Charles Wannebroucq. Lequel se proposa d'offrir des "yeux à ceux qui sont privés de lecture" et créa le concept de Bibliothèque Sonore. Depuis, l'Association a généré plus de 120 bibliothèques dans l'hexagone et réalise plus de 300 000 prêts gratuits d'audio-livres à destinations des non-voyants et malvoyants.

Un vaste catalogue de 235 000 ouvrages

Les Bibliothèques Sonores disposent d'un catalogue de plus de 235 000 ouvrages, romans, essais, livres historiques, mais aussi livres scolaires, revues ou livres pour la jeunesse. Ce matériel sonore est enregistré par des bénévoles dotés d'une excellente diction et prêts à y consacrer un peu de leur temps (90 minutes sur cassette correspondent à la lecture d'une cinquantaine de pages). Grâce à la diversité des supports audio, le catalogue des livres parlés s'enrichit sur cassette, CD ou MP3. Pour devenir "Donneur de Voix", il suffit de s'inscrire dans la Bibliothèque Sonore la plus proche de son domicile et d'offrir ses services.

Le public des Bibliothèques Sonores s'élargit. Le phénomène dépasse la sphère des malvoyants et non-voyants. La numérisation d'anciens documents sonores se généralise et s'étend sur Internet. Conscients de la richesse de leurs archives, les journaux en ligne, les éditeurs et les musées, tel le Centre Pompidou, numérisent leurs plus anciens documents et proposent l'accès à leur Bibliothèque Sonore afin de séduire de nouveaux publics hier peu



concernés par le livre. Les artistes s'en mêlent. Un grand nombre d'entre eux s'engagent bénévolement et prêtent volontiers leur voix aux plus grands textes.

L'écoute plaisir

En effet, le grand public se montre curieux d'écouter les voix illustres d'hier ou d'aujourd'hui. Surtout, quand elles sont mises au service du texte. Ceux qui ont tenté l'expérience savent combien la lecture parlée communique un réel plaisir. Souvenons-nous des lectures à haute voix de notre enfance. Elles avaient la vertu de nous passionner, de nous détendre et d'amener le sommeil. L'écrivain Daniel Pennac, dans *Comme un roman*, mettait l'accent sur les bénéfices de la lecture à haute voix à tous les âges et l'exerçait dans ses classes. Sans nul doute, le concept des Bibliothèques Sonores suscitera toujours plus de vocations et trouvera ses publics. Il s'exporte déjà partout dans le monde. ☺